



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2021 DAE 68 Subventions (181 000 euros) et conventions avec six structures oeuvrant en faveur de l'alimentation et de l'agriculture durable

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil de Paris a adopté en mai 2018 « La Stratégie de Paris pour une alimentation durable », ayant pour objectif de travailler au développement d'un système alimentaire durable, inclusif, résilient, sûr et diversifié, capable de fournir des aliments sains, accessibles au plus grand nombre, réduisant au maximum le gaspillage et préservant l'environnement. La création en 2020 d'une nouvelle délégation, dédiée à l'alimentation durable, à l'agriculture et aux circuits courts, est venue renforcer l'effet levier de la Ville de Paris en faveur d'une alimentation durable pour toutes et tous.

Je vous propose par la présente délibération d'examiner six projets concourant à cette ambition.

Kelbongoo (19^e) est une SAS agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) qui propose aux Parisien.ne.s une large gamme de produits alimentaires de qualité, vendus en circuits courts, et à des prix accessibles au plus grand nombre. Kelbongoo travaille avec 97 producteurs situés à moins de 250 km de Paris. L'entreprise pratique une marge de 29%, qui permet de garantir un revenu juste aux producteurs, qui sont également déchargés de la logistique et du conditionnement dont l'entreprise s'occupe. Les produits sont distribués à travers quatre points de vente, dont trois à Paris (dans les 10^eme et 20^eme arrondissements). L'entreprise s'appuie sur un entrepôt situé à Montreuil pour préparer l'ensemble des commandes qui sont livrées à Paris. Elle a besoin de poursuivre les investissements nécessaires à l'optimisation de cet entrepôt ; elle souhaite notamment acquérir du matériel lui permettant de gagner en place (chariots empilables) et en efficacité de traitement des commandes (système de tri semi-automatique, tapis roulants). Ces améliorations permettront à Kelbongoo d'intégrer à cet entrepôt la préparation de commandes pour au moins deux boutiques parisiennes supplémentaires. La première ouvrira en mars 2021, au 1 rue Caillet dans le 18^eme arrondissement, elle permettra d'approvisionner 5 500 nouveaux Parisien.ne.s et de créer 6 emplois. L'ensemble de l'investissement nécessaire est estimé à 135 000 euros. Je vous propose d'attribuer à Kelbongoo une subvention d'investissement de 77 000 euros.

Bokawa est une jeune SAS, déclarée entreprise de l'économie sociale et solidaire au Greffe, qui souhaite ouvrir une épicerie zéro déchet au 94 boulevard Serrurier (19^e), dans le quartier politique de la Ville Danube-Solidarité-Marseillaise. Dans ce local de 130m², géré par Paris Habitat, l'épicerie proposera à la vente des produits issus d'une production raisonnée ou artisanale, en priorité locaux et achetés en direct aux producteurs, vendus sans emballage, et à un tarif accessible pour le plus grand nombre. 600

références seront proposées : produits alimentaires frais et secs, cosmétiques, d'entretien et accessoires zéro déchet. Afin de faciliter l'accès pour tous à une alimentation durable et de qualité, Bokawa proposera des ateliers gratuits spécifiquement centrés sur la consommation écologique à moindre coût (à travers le faire soi-même par exemple), un système de courses suspendues, ainsi qu'une gamme de produits de base vendus à très faible marge (pâtes, riz, semoule, farine...). Ce lieu hébergera également un café associatif où seront organisés des événements de sensibilisation à la préservation de l'environnement et aux modes de consommation durables, ou répondant aux besoins du quartier. Géré par l'association Bokawa, distincte de la SAS éponyme, son aménagement fait l'objet d'une subvention spécifique que nous finançons via la délibération 2021 DDCT 15.

Le projet lié à l'activité d'épicerie zéro déchet concourant quant à lui à répondre aux attentes exprimées par les Parisien.ne.s au Budget participatif 2017 à travers leur vote pour le projet « Alimentation pour tous », qui a pour objectif de favoriser le développement de cuisines partagées et de soutenir la mise en place de modèles innovants de solidarité alimentaire dans les quartiers populaires, je vous propose de financer la SAS Bokawa à hauteur de 30 000 euros (pour un montant total de travaux de 110 900 euros) sur cette l'enveloppe du Budget Participatif.

Res&Co (11^e) est une jeune SAS créée en 2020, dont les statuts remplissent les critères de l'entreprise solidaire d'utilité sociale, qui propose aux particuliers de réserver des menus surprise "antigaspi" à prix réduits, à aller consommer dans les restaurants, qui peuvent ainsi écouler leurs invendus. L'entreprise a adapté son activité pendant la durée du confinement, en rendant notamment son service gratuit pour les restaurateurs, et en développant une solution pour la vente à emporter. Pour poursuivre son développement, Res&Co a besoin de s'équiper en matériel informatique, de faire évoluer son site internet et de créer son application ; le montant total de ces investissements s'élève à 58 000 euros. Je vous propose de lui attribuer une subvention d'investissement de 15 000 euros.

La Table de Cana Paris Antony (92) est une entreprise d'insertion exerçant les activités de restauration-traiteur. Elle compte quatre sites parisiens et accueille 18 salarié.e.s en insertion. Le secteur de la restauration étant très durement frappé par la crise actuelle, la Table de Cana est amenée à revoir ses modes de commercialisation et à se moderniser pour maintenir sa place dans un marché de plus en plus tendu. L'entreprise a notamment besoin de moderniser ses outils de commercialisation, elle souhaite ainsi développer un site marchand pour la vente en ligne de son offre de plateaux repas à destination des entreprises, et acquérir du matériel informatique. À travers cet outil, elle pourra notamment proposer la vente en ligne de produits sans emballage plastique, intégrant des invendus alimentaires et valorisant les heures en insertion des salariés. Cet investissement s'élève à 34 000 euros. Je vous propose de lui attribuer une subvention d'investissement de 14 000 euros.

La SARL Les Champs des Possibles (77) est une Coopérative d'Activité et d'Emploi pour les métiers de l'agriculture et de l'alimentation. Elle accompagne les porteurs de projet de création d'activité agricole ou artisanale relevant de l'alimentation biologique, et leur offre la possibilité d'expérimenter le métier en "vraie grandeur", en les accueillant sur ses 13 sites en Ile-de-France. Les produits cultivés par les coopérateurs sont distribués à travers des AMAPs (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). La coopérative souhaite proposer aux Parisiens, aux consommateurs mais aussi aux commerçants et restaurateurs, un accès simplifié et numérique à l'offre de produits locaux fermiers bio proposés par les agriculteurs franciliens hébergés aux Champs des Possibles, et plus largement aux produits distribués par les agriculteurs en AMAP. L'objectif est de toucher au minimum 1200 familles, soit environ 3 000 consommateurs parisiens d'ici 2 ans. Le développement de ce nouvel outil numérique s'élève à 35 800 euros. Je vous propose d'attribuer aux Champs des Possibles une subvention d'investissement de 25 000 euros.

Chantier École Ile de France (93) est un réseau qui rassemble les structures qui gèrent des Ateliers et Chantiers d'Insertions (ACI). Cette association pilote notamment le projet « Cultivons la ville », qui a pour objectif de développer l'offre d'insertion dans les activités agricoles en ville. Les quatre membres fondateurs de « Cultivons la Ville » sont les chantiers d'insertion Halage, Espaces, Interface et formation, et Études et Chantiers IDF. L'objectif est de permettre à ces structures de mutualiser leurs moyens, de diversifier leurs activités liées à l'agriculture urbaine et à la végétalisation en ville, et d'enrichir les parcours d'insertion et les compétences développées chez les personnes les plus éloignées de l'emploi. Cette action est menée grâce au recrutement d'un coordinateur de projet mutualisé entre les structures et salarié par Chantier École Ile-de-France chargé de faciliter les échanges et la mutualisation de ressources entre ces structures d'insertion et de les accompagner dans leur développement, d'assurer la valorisation des activités d'insertion en agriculture urbaine, et d'accompagner de nouveaux porteurs de projets. Je vous propose d'attribuer une subvention de fonctionnement de 20 000 euros à Chantier École Ile de France.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris